

S.M.A.V.A.S.

Bâtiment C.C.A.C. – Rue Renard –
51800 STE MENEHOULD - Tél : 03 26 60 68 94

Travaux d'entretien de l'Aisne amont 2018-2019

Compte rendu de la réunion de suivi de chantier du 11 juillet 2019

Personnes conviées : Cf. Liste jointe

Objet de la réunion :

La réunion de suivi de chantier avait pour objet de vérifier et de réceptionner les travaux d'entretien du tronçon 2018 qui n'avaient pas pu être terminés l'année dernière. Ce secteur de suivi représentait un linéaire de 2 194 ml, des points 133 à 199.

Préalablement au suivi de chantier, le technicien s'était rendu sur site pour vérifier les opérations des points 133 à 149.

Le suivi de la réunion s'est donc déroulé des points 150 à 199.

Observations portées dans le cadre du suivi de chantier

1. Sur la parcelle en pâturage, à l'intérieur de laquelle étaient programmés les points 199 à 195, le suivi de chantier a permis de vérifier la bonne exécution des opérations d'abattage et de retrait de chablis. 4 tas de rémanents et de grumes valorisables ont été laissés aux abords de la parcelle. Il est prévu que ces tas soient brûlés en arrière-saison (à partir de novembre). Dans l'attente, il est préconisé que le propriétaire ou exploitant rassemble ces tas (comme cela a déjà été fait au niveau du point 199).
2. Sur la parcelle en près de fauche, regroupant les points 195 à 185, le suivi de chantier a permis d'observer que les opérations d'abattage et de retrait de chablis avaient été réalisés. Entre les points 193 et 194, ont été observés deux tas de rémanents et bois positionnés en haut de berge. Sur ces deux tas, l'un provient des travaux d'entretien, l'autre, beaucoup plus important a été positionné sur place par le propriétaire ou exploitant et contient notamment une grume importante en équilibre entre le cours d'eau et la berge.

Il est prévu que le tas positionné par l'association soit éliminé en arrière-saison, toutefois, le tas déjà présent et repoussé en bordure de cours d'eau ne sera pas traité par l'association, car il ne provient pas des travaux d'entretien. Qui plus est, le positionnement de ce tas de bois permet d'assurer avec certitude que le bois repartira vers l'Aisne avec les crues. Un courrier sera donc envoyé au propriétaire, afin de lui expliquer la situation et de lui demander d'éliminer ce tas de branches avant les crues ou de le positionner de manière à éviter une reprise pendant les crues.

3. Sur la parcelle en près de fauche regroupant les points 185 à 176, les opérations ont été réalisées conformément au cahier des charges.
Au niveau du point 180, les 5 peupliers 15/25 qui avaient été marqués n'ont pas été abattus. Un nombre important de peupliers déjà présents sur cette parcelle et la parcelle opposée pourraient être exploités en bordure de cours d'eau, avant que ces derniers ne tombent dans le cours d'eau.
Dans ce contexte, une lettre sera envoyée aux propriétaires des parcelles concernées pour l'informer sur la présence de ces espèces non préconisées en bordure de cour d'eau, surtout quand elles sont positionnées en pied et haut de berge. Enfin, étant donné l'âge et l'état de certains de ces peupliers qui ont tendance à se déliter par le houppier, ces derniers participent à un apport important de branches mortes dans le cours d'eau qui n'a aucun intérêt d'un point de vue écologique et qui provoque la formation de bouchon de branches mortes pendant les périodes d'étiage.



4. Sur la parcelle suivante, des points 175 à 150, les opérations ont été réalisées conformément au cahier des charges. Deux éléments particuliers ont été observés :
- a. Au niveau de l'ancien seuil dérasé, au courant de l'année 2018 (point 175), un seuil de pierre a été reconstruit à la main. Compte-tenu du statut de l'Aisne, inscrit comme cours d'eau en liste II depuis la loi de 2012, aucun barrage, ouvrage ou seuil présentant une discontinuité écologique et une hauteur inférieure, égale ou supérieure à 20 cm ne peut être construit, créé ou installé dans le cours d'eau sans être soumis à des dossiers loi sur l'eau de Déclaration ou d'autorisation auprès des services de la Police de l'Eau. Les personnes présentes ont donc procédé à la démobilité des pierres, afin de redonner la franchissabilité qui avait été acquise après les travaux de dérasement.
 - b. Au niveau des points 174 à 150, en berge gauche, plusieurs opérations de retrait de végétation en bordure de ripisylve (côté parcelle) ont été réalisées par le propriétaire. Ces travaux ne sont donc pas du fait de l'association. Concernant ces opérations, aucun impact sur le cours d'eau n'a été relevé ; les préconisations de gestion ont été respectées pour ne pas repousser ou laisser les branches dans le lit. Aucune opération n'est à reprendre sur ce secteur.
5. Sur la gestion des rémanents, plusieurs tas ont été positionnés de manière assez éparse. Il sera donc demandé à l'association de bien rassembler ces tas dans le cadre de l'élimination en arrière-saison. Ces tas sont situés au niveau des points :
- a. 187 en berge droite
 - b. Amont du point 192 en berge gauche.

Décisions prises dans le cadre du suivi de chantier

- a) Les différents courriers évoqués seront rédigés, puis envoyés aux propriétaires concernés. Dans ce cadre, la liste des propriétaires des parcelles cadastrales sera demandée à la commune de SENARD.
- b) Concernant la gestion des rémanents, l'association viendra procéder à leur élimination en arrière-saison, à partir du mois de novembre.
- c) Concernant les opérations de retrait de chablis, embâcles ou d'abattage, aucune opération n'est à reprendre. Dans ce cadre le chantier est considéré comme terminé.
- d) Le procès-verbal de réception des travaux sera envoyé au SMAVAS et à l'entreprise avec le présent compte-rendu.

Le technicien de la CATER,

Emmanuel GODIN

<p>Cellule d'Assistance Technique à l'Entretien des Rivières (C.A.T.E.R) CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MARNE CS 90525 - 51009 CHALONS en CHAMPAGNE Tél : 06.72.27.52.89 Fax.03.26.64.95.00 Emmanuel.godin@marne.chambagri.fr</p>	<p>Association VITRY SYNERGIC 40 avenue Jean Jaurès 51300 VITRY LE FRANCOIS 06.10.81.12.64</p>
<p>Avec le soutien financier de :</p> <div style="text-align: center;">  </div>	<div style="text-align: center;">  </div>

Travaux d'entretien régulier 2017 et 2018 - SMAVAS
Liste des Destinataires

TITRE	NOM PRENOM	FONCTION	ORGANISME	N°	RUE	C.P.	COMMUNE	TELEPHONE	PRESENTS	EXCUSES
M.	COYON Christian	Président	SMAVAS	34	rue des Ducs de Joyeuse	51800	VILLE SUR TOURBE	03 26 60 43 74		X
M.	DUHAL Christian	Vice Président et délégué de HANS	SMAVAS	2	rue Vieux Vin	51800	HANS			X
M.	DEMAUX Gauvin	technicien	SMAVAS		Rue Renard - Bât CCAC	51800	SAINTE-MENEHOULD	03 26 60 68 94	X	
M.	CHARLIER Loïc	Directeur	VITRY SYNERGIC	40	avenue Jean Jaurès	51300	VITRY LE FRANCOIS	03 26 74 70 41		X
M.	BLOT Sébastien	Chef de chantier	VITRY SYNERGIC	40	avenue Jean Jaurès	51300	VITRY LE FRANCOIS	03 26 74 70 41		X
M.	BOUCHET Jean-Marie	Maire et Délégué	Commune de Beaulieu-en-Argonne		Mairie, Grande Rue	55250	BEAULIEU-EN-ARGONNE	03 29 70 68 62		X
M.	MARTIN Noel	Maire et Délégué	Commune de Brizeaux	2	Grande rue	55250	BRIZEAUX	03 29 45 32 42		X
M.	GERARD Pascal	Maire et délégué	Commune d'Evres	12	Rue Belletette	55250	EVRES	03 29 70 65 24		X
M.	JACQUET Claris	Maire et délégué	Commune de Foucaucourt-sur-Thabas	10	rue de l'Eglise	55250	FOUCAUCOURT-SUR-THABAS	03 29 70 77 97		X
M.	LANG Christophe	Maire et délégué	Commune de Lisle-en-Barrois	1	rue Principale	55250	LISLE-EN-BARROIS	03 29 75 70 60		X
M.	Thierry RAMAND	Maire et délégué	Commune de Pretz-en-Argonne	6	rue Basse	55250	PRETZ-EN-ARGONNE	03 29 70 60 94		X
M.	POUTRIEUX Olivier	Maire, délégué et propriétaire (EARL des Bleuets)	Commune de Rembercourt-Sommaise	10	Mairie, Rue Milaville	55250	REMBERCOURT-SOMMAISE	06 44 04 28 60		X
M.	COLIN Michel	Maire et Délégué	Commune de Seuil d'Argonne	1	place Raymond-Poincaré	55250	SEUIL-D'ARGONNE	03 29 70 77 78		X
M.	AUBRY Martine	Maire	Commune de Vaubecourt	2	rue Grande	55250	VAUBECOURT	03 29 70 69 80		X
M.	DESAINTE François	Délégué	Commune de Vaubecourt			55250	VAUBECOURT	06 04 05 91 51		X
M.	PILLEMENT Yves	Maire et Délégué	Commune de Waly	1	Place de l'Eglise	55250	WALY	03 29 70 68 59		X
M.	WEISS Christian	Vice-Président	Com. de Com. de l'Aire à l'Argonne	42	rue Berne	55250	BEAUSITE			X
M.	CALLAND Roger	Technicien "environnement"	Com. de Com. de l'Aire à l'Argonne	42	rue Berne	55250	BEAUSITE	06 77 58 63 72		X
M.	MENUSIER Denis	Propriétaire (GAEC de la terre Blanche)	Commune de Vaubecourt	2	Chemin Blanche Terre - CONDE EN BARROIS	55000	LES HAUTS DE CHEE	03 29 75 72 89		X
M.	CHAUDRON Régis	Propriétaire	Communes de Vaubecourt et Seuil d'Argonne	25	Rue de Bourgogne	55250	VAUBECOURT	03 29 70 68 95		X
M.	BUVELOT Daniel	Propriétaire	Commune de Vaubecourt	20	Grande Rue	55250	VAUBECOURT	03 29 70 78 72		X
M.et Mme	WANT Nadine et Patrick	Propriétaire	Commune de Lisle-en-Barrois		Les Périères-RD 122	55250	LISLE-EN-BARROIS	06 20 53 48 44		X
M.	MAGINOT Christophe	Propriétaire	Commune de Lisle-en-Barrois		Ferme de Vaudoncourt	55250	LISLE EN BARROIS	03 29 70 72 12		X
M.	TRONVILLE Jean-Luc	Propriétaire	Commune de Lisle-en-Barrois	2	Rue Basse des Cours - ERIZE-LA-GRANDE	55260	RAIVAL	03 29 75 77 08		X
M.	MARTRES Thomas	Propriétaire	Commune de Lisle-en-Barrois		Lamermont	55250	LISLE EN BARROIS	03 29 70 72 96		X
M.	DHAUSSY Hervé	Propriétaire-Ferme des grands Prés	Commune de Lisle-en-Barrois et Seuil d'Argonne	8	Rue Saint-Bernard - Ferme des grands Pré	51330	LES CHARMONTOIS	06 31 78 27 40 / 03 26 60 37 83		X
M.	LELONG Francis	Propriétaire (EARL de Vauréal)	Commune de Lisle-en-Barrois	2	Rue du Général Leclerc	51330	GIVRY EN ARGONNE	06 89 89 36 17		X
M.	ZINS Alain	Propriétaire	Commune de Lisle-en-Barrois	21	Rue Clovis Jacquiert	51330	DOMMARTIN VARIMONT	09 88 18 28 25		X
MM.	LACROIX Christian et Nicolas	Propriétaire (EARL de la Louvière)	Communes de Lisle en Barrois et Seuil d'Argonne	10	rue de Champagne	51800	SIVRY ANTE	06 37 83 29 85 / 06 74 83 62 87		X
M.	ARNOULD Bernard	Propriétaire	Commune de Seuil d'Argonne	49	Grande Rue	55000	COMBLES EN BARROIS	03 29 45 19 80		X
M.	BERTIN Eric	Propriétaire	Commune de Seuil d'Argonne	5	route de Bar	55250	FLEURY SUR AIRE	07 50 98 54 76		X
M.	BOUQUOT Sébastien	Propriétaire	Commune de Seuil d'Argonne	59	Rue du Général Sarraill	55430	BELLEVILLE SUR MEUSE	06 47 67 59 97		X
M.	BOUZON Damien	Locataire	Commune de Seuil d'Argonne	10	rue de Lorraine	51330	LES CHARMONTOIS	06 78 97 98 68		X
M.	BOUZON Dominique	Propriétaire	Commune de Seuil d'Argonne	41	Rue du Capitaine Fenaux	55250	SEUIL D'ARGONNE	03 29 70 74 04		X
M.	FAYS Hubert	Propriétaire	Commune de Seuil d'Argonne	2	Rue du Moulin	51800	ST THOMAS EN ARGONNE	06 30 11 61 77	X	
M.	HACQUIN Clément	Propriétaire	Commune de Seuil d'Argonne	8	Rue Bourgeoise	55250	REMBERCOURT	03 29 70 66 91		X
M.	LANFROY Roger	Propriétaire	Commune de Seuil d'Argonne	4	Rue de la Tour	51330	SOMME YEVRE	06 15 01 78 31	X	
M.	LIMAL Thibaut	Propriétaire	Commune de Seuil d'Argonne	4	Grande Ruelle	51330	LES CHARMONTOIS	06 80 52 16 54		X
M.	PERINET Alain	Propriétaire (EARL Périnet)	Commune de Seuil d'Argonne	3	Rue des acacias	51330	NOIRLIEU	06 20 72 10 53		X
M.	RAMAND Thierry	Propriétaire	Commune de Seuil d'Argonne	29	rue Haute	55250	PRETZ-EN-ARGONNE	06 89 63 52 51		X
M.	RAULET Vivien	Propriétaire	Commune de Seuil d'Argonne		Ferme de l'Oasis	55260	COURCELLES SUR AIRE	06 87 04 91 94		X
M.	RAUSSIN Fabien	Propriétaire	Commune de Seuil d'Argonne	29	Rue du Lieutenant Colonel Bauclin	55250	SEUIL D'ARGONNE	03 29 76 89 82		X
M.	RAUSSIN Laurent	Propriétaire	Commune de Seuil d'Argonne		Route de Bar	55250	FLEURY SUR AIRE	06 30 90 44 81		X
M.	ZAMBAUX Daniel	Propriétaire (GAEC de St Balzème)	Commune de Seuil d'Argonne	25	Rue Haute	55250	PRETZ EN ARGONNE	03 29 70 72 90		X
M.	LAMARLE Jean-Charles	Maire et Propriétaire (GAEC Lamarle)	Commune de Sommaise	5	Rue Rembreval	55250	SOMMAISE	03 29 70 70 27		X
M.	CHAUDRON Ludovic	Propriétaire (GAEC de Lamermont)	Commune de Vaubecourt	50	Rue Ernest Chaudron	55250	VAUBECOURT	03 29 70 61 88		X
M.	MARULA Cédric	Inspecteur A.F.B.	A.F.B. Meuse	20	R 19 ème BCP	55100	VERDUN			X
M.	BON Maximilien	Agent Police de l'eau MEUSE	D.D.T. Meuse	14	rue Antoine Durenne, Parc Bradfer	55012	BAR LE DUC Cedex	03 29 79 48 65		X
Mme.	PESCHELOCHE Alice		CONSEIL DEPARTEMENTAL Meuse		Place Pierre François Gossin	55012	BAR LE DUC Cedex			X
Mme.	WENDLING Jessica	Chargé de mission	CENCA 51							X
M.	LANDRAGIN Dominique		L.P.O Meuse					06 83 29 25 47		X
M.	CURIEN Patrice		D.D.T. Meuse	14	rue Antoine Durenne, Parc Bradfer	55012	BAR LE DUC Cedex			X
M.	VANNESON fabrice		ONCFS	1	place Exelmans	55000	BAR LE DUC Cedex	03 29 79 96 81		X
Mme.	PINATON Alexandra	Directrice	CPIE de Meuse	14	Rue Chaude	55160	BONZEE	03 29 87 36 65		X
Mme.	LE MANCHEC Alexandra	Chef de projet en charge Natura 2000	CPIE de Meuse	14	Rue Chaude	55160	BONZEE			X
M.	RIBET Eric	Président	F.M.P.P.M.A. Meuse		Chemin du Moulin Brûle	55120	NIXEVILLE BLERCOURT	03 29 86 15 70		X
M.	THIEBAUX Dominique	Président	F.M.P.P.M.A. Marne	14	rue Clément Ader - ZAC Le Mont Michaud	51470	SAINT MEMMIE	03 26 70 50 52		X
Mme.	DENIS Marie	Chargée de mission	F.M.P.P.M.A.	14	rue Clément Ader - ZAC Le Mont Michaud	51470	SAINT MEMMIE	03 26 70 50 52		X
M.	GUILLAUMET Claude	délégué secteur	F.M.P.P.M.A.	15	rue des Mobiles	51800	PASSAVANT EN ARGONNE	06 86 13 38 94		X
M.	VIGOUR Jean Claude	Président	AAPPMA « le Barbeau » et délégué	6	rue de la Chavée	51800	VILLERS-EN ARGONNE	03 26 60 10 65	X	
M.	BAUDART Christian	Délégué secteur 4	F.M.P.P.M.A.	6	rue Pavillon	51800	SAINTE-MENEHOULD	03 26 60 79 18	X	
M.	PERRIN Enric	Président	AAPPMA "La Saumonée de l'Aisne"		Route de Rival	55250	VAUBECOURT	06 71 99 41 76		X
M.	HANOT Joël	Délégué et président	Club de Canoë	4	rue des jardins	51800	FLORENT EN ARGONNE	06 81 58 06 43		X
M.	HERVE Christophe	Directeur	L.P.O		Ferme Grands Pars	51290	OUTINES	03.26.72.54.47		X
M.	NICOLA Frédéric		A.E.S.N.	2	Rue du Docteur Guérin	60200	COMPIEGNE			X
M.	FLAMANT Geoffrey	Technicien	C.A.T.E.R. Marne		Chambre d'Agriculture	51009	CHÂLONS EN CHAMPAGNE	06 47 78 86 71		X
Mie	BOUCHET Ludvine	Technicienne	C.A.T.E.R. Marne		Chambre d'Agriculture	51009	CHALONS EN CHAMPAGNE	06 81 15 03 78		X
M.	GODIN Emmanuel	Technicien	C.A.T.E.R. Marne		Chambre d'Agriculture	51009	CHALONS EN CHAMPAGNE	06 72 27 52 89	X	